



Bien vivre dans nos campagnes





EDITO DU MAIRE



Chères citoyennes et chers citoyens,

La belle saison tant attendue est là, faisant s'estomper les inondations de cet hiver et un printemps cyclothymique. Le 15 décembre nous avons demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour trois sites de notre commune. Les services de l'Etat y ont répondu favorablement, (arrêté ministériel couvrant la période du 6 au 24 décembre 2023).

Vous trouverez pages 2 et 3, la situation financière de Moulins-sur-Tardoire.

Pour 2024, les dotations n'ont pas été réduites. Au vu du résultat positif, l'ensemble du Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, comme c'est le cas depuis de nombreuses années, et ce, malgré les sollicitations de plus en plus exigeantes.

Comme vous devez le savoir, lorsque vous constatez une hausse de votre taxe foncière, elle est due à la seule augmentation des bases, décidée, elle, par le Gouvernement et le Parlement.

Le niveau de la taxe foncière dépend de 2 facteurs :

Les taux décidés par les Conseils Municipaux

Les bases fiscales fixées par la loi et indexées sur l'inflation.

D'autre part, les deux emprunts contractés par la collectivité en 1992 et 1994 à taux progressifs, pour deux logements communaux sur le site de Vilhonneur, arrivent à leur terme (au 01/10/2024 et au 01/09/2027).

La situation reste saine, mais il nous faut garder beaucoup de prudence face au constat de gravité des comptes publics de l'Etat, et aux mesures proposées (ponction accrue sur les collectivités à hauteur de 2,5 milliards d'euros en 2024).

En parcourant ce bulletin qui se veut prolifique en informations, vous découvrirez entre autres, les travaux réalisés sur les deux salles polyvalentes, notamment la réfection du parquet de celle du site de Vilhonneur, la mise en service du four à pain, jouxtant cette dernière salle, dont la construction avait été initiée et commencée par l'ancien maire M. Vivian Varneau et son équipe. L'événement climatique de 2018 l'ayant interrompue, ce four a été achevé par nos soins en 2022 (COVID...). Nous avons autorisé le FLPA à le mettre en service à l'occasion du premier marché de producteurs sur notre commune, le 1^{er} mai.

Que cette nouvelle saison estivale vous soit agréable !

Votre Maire

"Les Biens et les Maux qui nous arrivent ne nous touchent pas selon leur grandeur, mais selon notre sensibilité"
François VI de La Rochefoucauld.

Les Finances de la Commune

Clôture des comptes au 31 décembre 2023

NATURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES NETTES	150 935,17 €	464 564,60 €

Dont charges de personelles (fonctionnement) 186 904 , 90 € soit 40,23%

RECETTES NETTES	124 849,43 €	455 878,98 €
------------------------	--------------	--------------

Dont :

→ Impôts locaux et taxes (fonctionnement) : 222 188 , 07 €

→ Dotation de l'Etat (fonctionnement) : 125 231 , 45 €

RESULTAT DE L'EXERCICE	- 26 085,74 €	- 8 685,62 €
-------------------------------	---------------	--------------

RESULTAT REPORTE (2022)	331 564,17€	226 163,94 €
-------------------------	-------------	--------------

RESULTAT DE CLOTURE	305 478,43 €	217 478,72 €
	TOTAL de résultat de clôture	522 956,75 €

Budget Prévisionnel 2024 :

NATURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES NETTES	324 796,88 €	576 688,32 €

Dont :

Fonctionnement :

→ Charges de personnel : 216 770 €

→ Entretien voirie / élagage : 52 000 € (éligible au Fonds Départemental d'Aide aux Communes pour 2024)

→ Entretien des bâtiments : 40 000 €

→ Subventions : 7 000 € (associations, voyage scolaire, destructions nids de frelons asiatiques, stérilisation des chats ...)

→ Subvention au Centre Communal d'Action Sociale de la commune : 5 500 €

Investissement :

→ Réfection du sol de la salle polyvalente de Vilhonneur : 38 000 €

→ Eclairage public : 21 000 € (passage aux leds et boîtiers vétustes : 5031€ et 4 points éclairage autonome: 15969€ maximum)

→ Matériel technique : 80 000 €

→ Voirie : 45 000 €

Endettement de la Commune :

2 emprunts en cours depuis les années 1990 :

Emprunt n°1 : capital restant à rembourser au 01/01/24 : **5 974 , 81 €** (fin au 01/09/2027)

Emprunt n°2 capital restant à rembourser au 01/01/24 : **1 978 , 53 € (fin au 01/10/2024)**

Imposition 2024 :

Taux 2023 reconduits (pas d'augmentation des taux), soit :

Taxe foncière sur le bâti : 32,67 %

Taxe foncière sur le non bâti : 37,24 %

Taxe d'habitation : 3,46% (ne concerne que les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale).

Le CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Le repas des Aînés

Dimanche 4 février, quatre-vingt-deux convives étaient réunis à la salle polyvalente de Vilhonneur pour le repas des Aînés.

« Ce repas est une occasion de rencontres et de retrouvailles pour les habitants les plus âgés de la commune », expliquait un convive.

Après le traditionnel mot d'accueil de Brigitte Précigout, la maire de la commune, les convives ont dégusté un repas préparé par le traiteur L'Escale Gourmande de Puyréaux.

Cette année, au menu :

Punch et ses petits gâteaux salés

Velouté de cresson

Salade de jambon et rillettes d'oies aux noix

Filet de sole sauce citron

Sorbet poire et sa liqueur poire

Médailillon de veau sauce forestière et ses petits légumes

Fromage et sa salade

Croustillant chocolat noisette

Café



La décoration des tables était réalisée par Nathalie Courbière et sa mise en place par les membres du centre communal d'action sociale.

Une rose a été offerte à toutes les dames.

Le repas était animé par le groupe « Duo à Tous Cœurs ».

Ce moment d'échange et de partage avait une saveur particulière puisque nous pouvions à nouveau nous réunir dans notre salle des fêtes.

Nous retiendrons particulièrement la bonne humeur insufflée par l'ensemble des convives et par le groupe musical très bien suivi sur la piste de danse.

Le CCAS et le conseil municipal se félicitent de cette action qui évolue chaque année et qui s'inscrit dans la continuité d'être en soutien de toutes les générations sans distinction.

Un grand merci à toutes les personnes présentes pour l'organisation de ce repas.



Le CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

La Marche solidaire des Jonquilles 2024



Une cinquantaine de personnes a participé à cette nouvelle édition de la Marche des Jonquilles.

Les randonneurs se sont réunis dimanche 17 mars 2024 à 9h15 à la salle des fêtes du site de Rancogne.

Après l'accueil des participants par la municipalité et les membres du C.C.A.S, une présentation de l'association Fleur d'Isa a été réalisée par sa présidente, Madame ROUQUIÉ.



Cette structure, remarquable notamment pour son accompagnement auprès des personnes atteintes de cancer, venait apporter une identité locale au soutien de l'Institut Curie.

Nos deux parcours de 4.8 km et 8 km représentaient le symbole d'un élan de solidarité auprès de tous les parcours de vie impactés par la maladie.

Un grand merci aux donateurs qui ont permis de récolter la somme de 491.00 € scindés entre les deux associations.



A l'issue de la marche, un moment convivial a été partagé autour d'un petit casse-croute accompagné des traditionnelles crêpes.



Cette marche fédératrice et de soutien entre pleinement dans les missions de notre CCAS.

A l'année prochaine pour poursuivre cette dynamique solidaire !



Concours des dessins de Pâques Edition 2024



Le goûter de la 3^{ème} édition du concours de dessins de Pâques s'est déroulé samedi 6 avril à la salle des fêtes - site de Vilhonneur. Ce fut l'occasion de récompenser nos jeunes artistes dans la bonne humeur. Tous les dessins réalisés demeurent remarquables par leur créativité et leurs couleurs. Cette action participe, sans nul doute, au même titre que la lecture, au développement de l'imaginaire des enfants.

A l'issue de la remise des prix, un bon goûter a pu être partagé entre petits et

grands. Le chocolat chaud, devenu traditionnel et préparé par Nathalie COURBIERE, a encore eu un réel succès.

Les dessins ont, quant à eux, été exposés tout le mois d'avril à la bibliothèque.

Merci aux membres du CCAS, aux élus et à l'ensemble des agents pour leur aide si précieuse.

A l'année prochaine pour une nouvelle édition pleine de surprises !



Le CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Les Aides du CCAS

L'Aide aux futurs conducteurs :

Une participation forfaitaire de 60€ au financement des frais d'inscription du permis de conduire et de l'apprentissage anticipé à la conduite.

Critères d'attribution : être âgé(e) de 15 à 20 ans et être résident(e) sur la commune.

Pièces à fournir : un justificatif d'identité, un justificatif de domicile, un justificatif de paiement des frais d'inscription.

Le dossier, avec ses justificatifs, devra être déposé auprès du CCAS dans **les trois mois suivant l'inscription à l'auto-école.**



L'Aide aux voyages scolaires, périscolaires, linguistiques et d'échange culturel :

Une aide de 70€ par enfant

Critères : Voyage effectué par un enfant domicilié à Moulins-Sur-Tardoire. Voyage d'une durée supérieure à 2 jours. Jusqu'à 18 ans. Un seul voyage par année scolaire.

Subvention versée directement à l'organisateur du voyage ou séjour



L'Aide aux activités sportives, culturelles ou de loisirs

Une aide de 50€ par enfant.

Critères d'attribution : Activité pratiquée par un enfant jusqu'à ses 16 ans, domicilié à Moulins-Sur-Tardoire et une seule activité par année scolaire.

Subvention versée directement aux clubs, associations, fédérations ou tout autre prestataire culturel.



Les Autres Aides



Espace France Services
de la Rochefoucauld
1 rue de l'aumônerie
16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois

Tél : 05 86 75 02 75

Email : esf@rochefoucauld-perigord.fr

Lundi : 13h00 - 17h30

Mardi : 8h30 - 12h30

Mercredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Jeudi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 18h00 (sur rdv uniquement)

Vendredi : 10h00 - 12h30 (sur rdv uniquement) / 13h30 - 17h00



Aide à domicile

Sénior Compagnie

Renseignements au 05 45 94 98 73

Site internet : <https://angouleme.senior-compagnie.fr/>



MAISON & SERVICES
entretien du domicile

Société CAVALIE

Renseignements au 05 45 66 22 11



Services à la personne
sur tout le département de la Charente

Ensemble,
améliorons
votre quotidien !



LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés



JARDINAGE / BRICOLAGE

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.



www.presencevertetcharente.fr



EHPAD de Montbron
1 Chemin du Bénétou
16220 Montbron
Tel : 05 45 70 70 31
Contact par mail : administration@ehpad-montbron.fr



EHPAD Bandiat Tardoire
Place du champ de foire
16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois
Tel : 05 45 67 54 00
Contact par mail : sec-direction@hopital-larochefoucauld.fr



Les Energies

Raccordement du parc photovoltaïque de Combe Brune

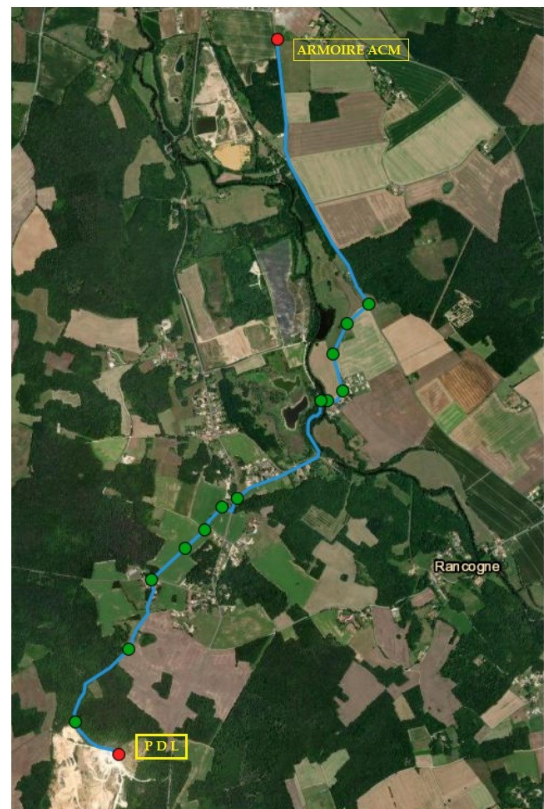
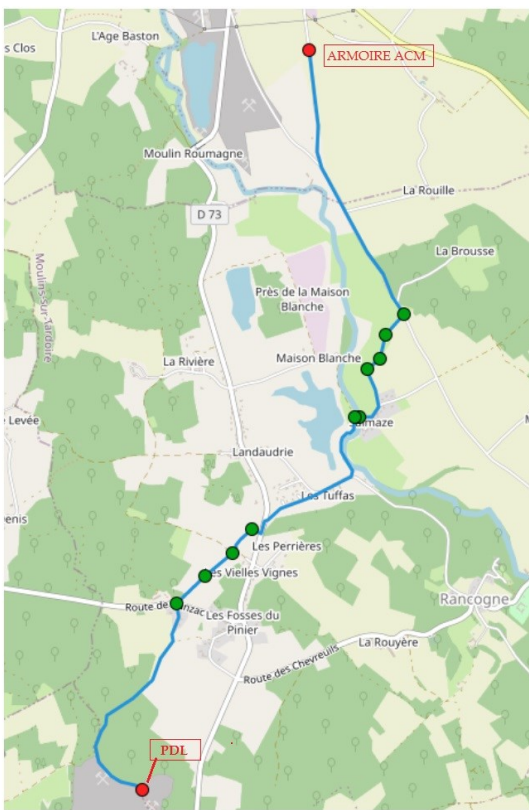
La construction de la centrale solaire photovoltaïque, par la Sté Photosol Développement, (Enquête Publique du 28/04/2021 au 28/05/2021), sur le territoire des communes de Pranzac et Moulins-sur-Tardoire (Rancogne), est achevée.

A la demande d'ENEDIS, Maire et Adjointes ont rencontré Mr Dronneau, chargé de projet, et l'entreprise Périgord TP, constructeur de réseaux, pour nous présenter le nouveau tracé de raccordement de ce parc jusqu'au poste source de La Rochefoucauld-en-Angoumois ; le 1er tracé, passant par la Départementale 73 (au lieu de traverser les Pascauds), n'avait appelé aucune remarque de la commune en septembre 2022.

Au vu du changement et ne trouvant pas le nouveau tracé d'ENEDIS satisfaisant sur un secteur, nous avons organisé une réunion publique le 02 avril dernier à Rancogne, (flyer distribué dans toutes les boîtes aux lettres de ce site).

Un échange constructif avec les sept administrés présents a permis de proposer à ENEDIS l'étude d'un nouveau tracé moins impactant, passant par les Doussinauds au lieu des Pascauds ; cette proposition a été acceptée dans les trois jours suivants, la distance de cette portion étant identique.

Ci-dessous, une cartographie avec le tracé intégral du raccordement.



Eclairage Public

Depuis le bulletin de décembre et après signature de la convention avec le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz (SDEG), la situation a évolué. Nous bénéficions de l'aide du Fonds Vert tant attendu.

Le passage en lampes LED pour l'éclairage public de l'ensemble de la commune a été réalisé fin janvier. Notre reste à charge est de 4340.01 € (installation lampes), plus 691,14 € (boîtiers vé-tustes), alors qu'au début de ce projet (il y a 2 ans), celui-ci était de 75000€.

Le SDEG doit nous faire parvenir le devis relatif à l'implantation des quatre candélabres solaires envisagés.

Nous pouvons espérer une réalisation en 2024.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ex Seuil Charente Périgord

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le PADD est un document qui constitue la “clef de voûte” du PLUi dans la mesure où tous les documents opposables aux tiers qui le composeront (zonage, règlement, OAP) devront respecter son contenu. **Il se structure en trois grands axes dont les motivations et quelques unes des traductions directes sont exposées ci-dessous.**

Constats et enjeux issus du diagnostic

Le territoire ex Seuil-Charente-Périgord se caractérise par son identité rurale, authentique et encore préservée. Celle-ci se perçoit immédiatement en termes de paysage, et se décline aussi à l'échelle environnementale et dans la variété et le dynamisme des pratiques agricoles en présence (à noter que le diagnostic des pratiques agricoles est en cours d'actualisation). Son maintien apparaît primordial, à la fois en tant que tel - dans un contexte de banalisation des paysages et de menaces environnementales -, mais aussi pour le bien vivre des habitants et l'attractivité globale du territoire (résidentielle, productive et touristique).

Le territoire ex Seuil-Charente-Périgord se situe à une trentaine de kilomètres d'Angoulême. Cet éloignement relatif a eu pour vertu, jusqu'à présent, de le maintenir en tant que bassin de vie et d'avoir préservé ses paysages des dégradations liées à la périurbanisation. Toutefois, dans un contexte d'extension de l'aire d'influence du Grand Angoulême et d'affaiblissement démographique, le territoire doit définir son positionnement au sein de ce grand ensemble. Son objectif est de demeurer un bassin de vie, qu'il fait bon habiter. Pour ce faire, il se fixe pour grandes orientations de stabiliser la démographie du territoire, de dynamiser l'emploi, d'affirmer son positionnement touristique, mais aussi de promouvoir les énergies renouvelables, dans le respect des enjeux environnementaux et paysagers en présence.

La mise en œuvre des grandes orientations du territoire suppose de prendre appui sur ses forces et ses composantes historiques. Ainsi, pour que le territoire demeure un bassin de vie, il importe que ses principales polarités soient consolidées dans leur rôle, ce qui n'exclut en aucun cas un confortement de l'ensemble des bourgs existants. Le rapport de complémentarité souhaité entre Montbron, ville-centre, Marthon, pôle-relais, et les autres polarités du territoire se décline dans les politiques d'habitat et d'emploi et est épaulé par les différentes ressources touristiques du territoire. Son succès repose sur des modalités de mise en œuvre des projets qualitatives.

Axes et exemples de traduction dans le PLUi

AXE 1. MAINTENIR L'IDENTITE RURALE ET PRESERVEE DU TERRITOIRE

- Protéger les boisements et haies les plus significatifs pour l'environnement et le paysage
- Ne pas construire sur certains secteurs (vallons secs, lisières de forêt, secteurs-clefs pour les continuités écologiques...)
- Urbaniser en priorité en densification des espaces déjà bâtis
- Protéger le patrimoine bâti isolé remarquable (lavoirs, logis, édifices religieux...)

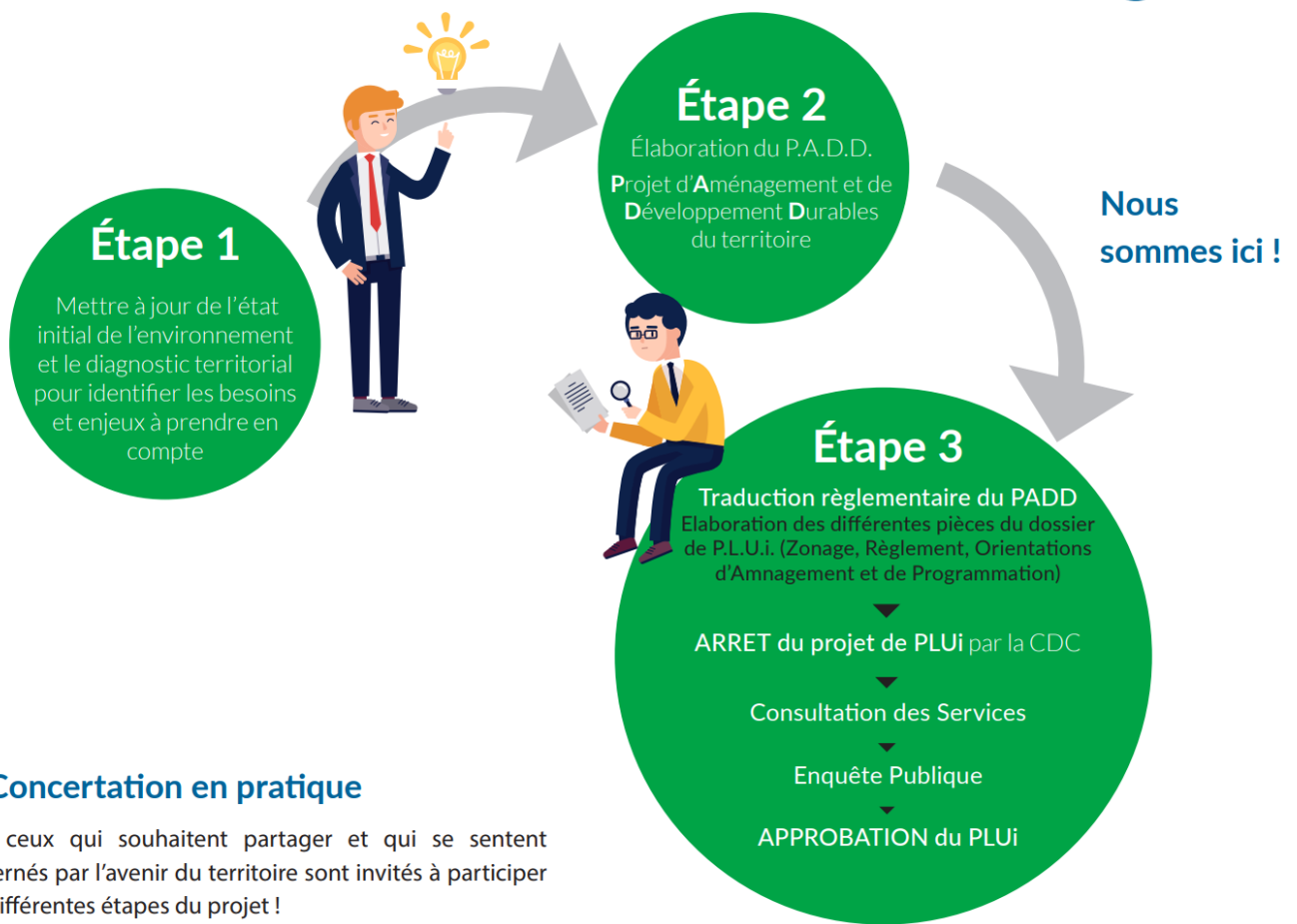
AXE 2. AFFIRMER LES DYNAMIQUES LOCALES AU SEIN DU GRAND TERRITOIRE

- Stabiliser la démographie : construire environ 35 logements par an pour accueillir 150 habitants sur l'intervalle 2025-2035 • Diversifier l'offre de logements (petits logements, logements locatifs...)
- Réserver des sites à l'accueil d'entreprises structurantes
- Soutenir le commerce dans les centres-bourgs
- Œuvrer à la pérennisation de l'activité agricole tout en limitant “le mitage” des espaces agricoles
- Développer le loisir de nature et l'offre touristique autour de la thématique de la pierre
- Encadrer les secteurs de développement des énergies renouvelables

AXE 3. STRUCTURER UN DEVELOPPEMENT QUALITATIF

- Permettre l'accueil de 30% des logements à Montbron et de 20% à Marthon
- Conforter les centres-bourgs et les noyaux urbains structurés
- Définir le cadre du développement de l'habitat afin de limiter la consommation d'espaces à environ 15 hectares
- Assurer l'intégration paysagère des nouvelles constructions et des secteurs de développement par les choix de volumétrie et de composition urbaine, par les tonalités employées et par l'accompagnement végétal.

Les grandes étapes du PLUi ex Seuil-Charente-Périgord



La Concertation en pratique

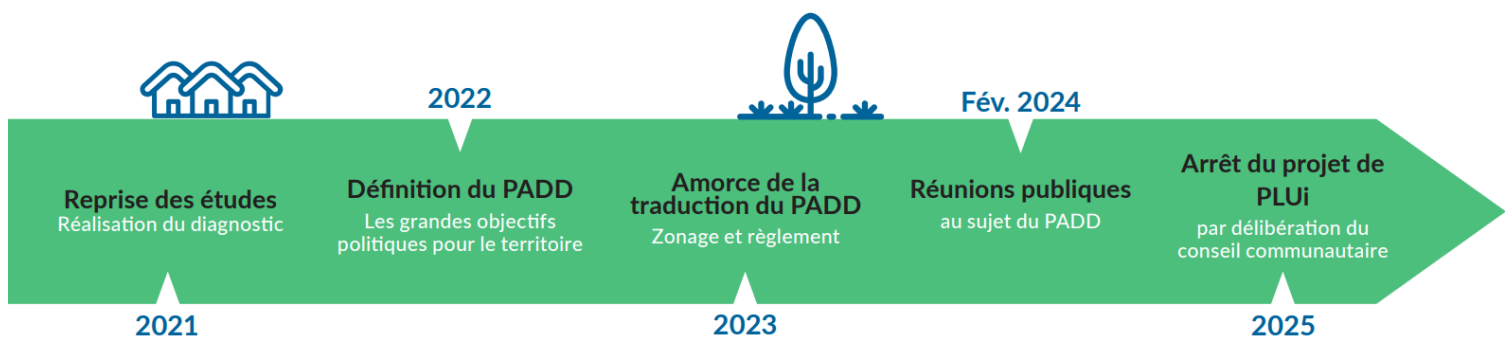
Tous ceux qui souhaitent partager et qui se sentent concernés par l'avenir du territoire sont invités à participer aux différentes étapes du projet !

S'informer

Site internet : www.rochefoucauld-perigord.fr
Articles dans les bulletins communaux
Lettre d'information
Exposition itinérante dans chaque mairie (à venir)

S'EXPRIMER

E-mail : accueil@rochefoucauld-perigord.fr
Réunions publiques à chaque étape
Registre d'expression dans chaque mairie



Enquête Publique -SyBTB

Les résultats de l'enquête publique du SyBTB consultables sur :

<https://www.charente.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Chasse-Eau-Risques/DUP-ICPE-IOTA/Chasseneuil-sur-Bonnieure/2-PPG-2024-2033-Bassins-versants-Bandiat-Tardoire-et-Bonnieure-SyBTB-Documents-administratifs>

Vous pouvez aussi scanner le QR Code ci contre



Bâtiments Communaux

Salle Polyvalente de Vilhonneur

Comme cela a été annoncé lors des vœux du Maire, suite à l'expertise du 15 juin 2023, favorable à la commune, le rapport définitif d'évaluation du montant de la réparation du dommage subi nous est parvenu début janvier 2024 ; 38 504.90€ nous ont été versés, plus 3 578,40€ remis aux deux entreprises ayant dû réaliser les tests.

Divers devis nous ont été transmis permettant au Conseil Municipal de se prononcer en faveur de :

- Charente Menuiseries Miroiterie (La Rochefoucauld-en-Angoumois) : 35 586€ TTC ; sol bois.

- Entreprise Lacourarie (Montbron) : 1 020€ TTC ; reprise peinture sur plinthes et joints muraux.

La remise en état de la salle, travaux réalisés à compter du 22 mai 2024, a été faite à l'identique.

Pour rappel les tarifs de location :

250€ pour les habitants de Moulins-sur-Tardoire et 390€ pour les personnes extérieures à la commune.

Option de 30€ pour les ordures ménagères. (Caution 1000€).



Salle Polyvalente de Rancogne

Deux pompes à chaleur réversibles ont été installées par la Sté SODIMAC (Angoulême), retenue lors du Conseil Municipal du 16 novembre dernier pour un montant de 8 724€ TTC.

Trois stores vont également être posés par la Sté K-Stores (La Rochefoucauld-en-Angoumois) pour un montant de 2 541,31 TTC.

Travaux Mairie

Une pompe à chaleur réversible a été installée dans la partie Accueil/Secrétariat par la Sté SODIMAC pour un montant de 4 956€ TTC.

A ce jour nous n'avons pas de retour du dossier de demande de subvention déposé.

Travaux logement locatif de Rancogne

Suite au diagnostic énergétique de février 2023, la porte d'entrée a été remplacée par Charente Menuiseries Miroiterie ainsi que celle menant à la cave pour un montant global de 4 293,59€, ce qui nous permet de revoir le classement énergétique.

Acquisition nouveau tracteur

Pour donner suite aux différents problèmes de vétusté rencontrés ces dernières années sur les tracteurs Renault Ergos et Cérés que les communes de Rancogne et Vilhonneur avaient acquis il y a plus de 20 ans et compte-tenu des montants d'entretien toujours plus conséquents, il a semblé opportun et inévitable de renouveler le parc.

A cet effet, trois fournisseurs ont été contactés pour la réalisation de devis sur du matériel à descriptif équivalent. L'entreprise Chevalérias, la mieux-disante, a été retenue pour un montant de 60 800 € TTC après déduction des reprises effectuées sur les anciens matériels. La TVA sera quant à elle récupérée dans sa quasi intégralité.

Le financement sera réalisé sur 3 années à taux 0% à compter de novembre 2024.

La livraison du nouveau tracteur est attendue en septembre prochain.

Voirie



L'année 2024 a débuté avec des conditions météorologiques favorisant la détérioration de certaines voies communales. Les forts cumuls d'eau ont provoqué de nombreuses infiltrations sous chaussées et une dégradation des accotements et des rives.

Les campagnes de réfection des routes réalisées depuis de nombreuses années permettent néanmoins de conserver un patrimoine routier communal en bon état.

Certains tronçons de voie non traités en 2023 seront donc privilégiés comme par exemple , les secteurs de chez Faurit, Le Panissaud, la route de Rochebertier jusqu'au Roule, Salmaze, route de la Vieille Tour et le chemin du Verger. En fonction des devis fournis, nous pourrions affiner et cibler les besoins pour élaborer au plus juste le dossier de demande de subvention

relatif à l'obtention du Fonds d'Aide aux Communes.

Des travaux de mise en place de bordures sont également programmés au Chez Capion pour un montant de 3219 €uros TTC et au Châtaignier (devis en cours) pour poursuivre la mise hors d'eau de certaines habitations. Un curage de fossé, éligible également au FDAC sera réalisé, rue des Vignes, pour un montant de 594 €uros TTC .

Un agrandissement de l'aire de retournement à Salmaze devenait impératif pour permettre des manœuvres en sécurité pour les services d'urgences ainsi que pour les services de ramassage des ordures ménagères. L'entreprise Dubois a été retenue pour réaliser cet aménagement avec un coût total de 2940 €uros TTC .

Nous poursuivrons l'entretien de notre patrimoine routier pour assurer au maximum la sécurité des usagers, en collaboration avec les services du Département.

Nos chemins ruraux ont subi également de nombreuses dégradations et une campagne de réfection est prévue prochainement. Un fauchage et un élagage ont également été effectués par l'entreprise Dubois pour un coût de 1560 €uros TTC.



ECONOMIES D'ENERGIE LE GESTE DU MOMENT



Attention l'été est là et la chaleur aussi.

Pour limiter les surchauffes, la première chose à faire est de protéger les vitrages pour que le soleil ne tape pas directement dessus. Pour cela utilisez les volets, des stores extérieurs, installez une pergola, des voiles d'ombrage ...

Attention, le soleil levant est aussi chaud que celui du soir à l'ouest.

Vous pourrez ouvrir en grand à la nuit tombée pour faire entrer la fraîcheur.



Si vraiment il fait trop chaud, avant d'investir dans une clim, essayez le ventilateur avec une bouteille de glace devant.

Pour plus de précisions et obtenir des conseils personnalisés sur les pistes d'économies d'énergie les plus adaptées à votre logement et votre situation, rapprochez-vous d'un conseiller énergie du C.A.U.E :

le C.A.U.E. est l'Espace France Renov' pour le département de la Charente (hors Grand Angoulême et Grand Cognac), service public de la rénovation énergétique des logements. Les espaces France-Renov constituent un réseau de proximité mis en place par les communautés de communes avec l'appui de la Région Nouvelle Aquitaine et du département de la Charente.

Le 13 Janvier dernier, l'association réunie en assemblée générale, a fait le bilan de l'année passée et préparé le programme 2024. Rapport moral d'activités et rapport financier ont été adoptés à l'unanimité. Ci-dessous, vous trouverez le planning des manifestations passées et à venir :

- 18 février : Concours de belote à record d'affluence battu
- 13 avril : Repas Choucroute à Soirée exceptionnelle à guichet fermé !
- 1er MAI : Brin d'aillet, fouets au four à pain communal, marché de producteurs... « NOUVEAU » Voir ci-dessous

A venir :

- 29 juin : Repas de la Saint-Jean.
- 30 juin : Exposition des véhicules d'antan
- 21 juillet : Rallye touristique.
- 4 août : Bric-à-brac.
- 14 septembre : Repas paëlla.
- 26 octobre : Repas Halloween.

Pour les différentes manifestations, inscrivez-vous par téléphone au 06 33 53 06 96 ou 06 78 32 11 87.



Marché de producteurs du 1^{er} mai



Pour notre première édition, la météo n'était pas de la partie, ce fût un succès malgré tout. Le four à pain communal a rempli pleinement sa fonction. Merci à tous nos exposants qui ont respecté leurs engagements et un grand merci aux nombreux visiteurs qui ont bravé les éléments pour nous rendre visite. Ce galop d'essai nous permettra de faire encore mieux l'année prochaine...



L'équipe dynamique du FLPA



Les fouées faites maison et cuites au four à pain



Voyage Scolaire

Du 29 avril au 3 mai 2024, **tous les élèves de CM1-CM2** de l'école de Vouthon sont allés en **classe de découverte à Paris** ! Cette destination a été choisie dans le cadre du projet annuel des deux classes sur les **jeux olympiques**.



Le programme de la semaine était chargé : les élèves ont pu visiter les sites incontournables de la capitale et de ses environs comme **la Tour Eiffel, le château de Versailles, Montmartre, la Cité des Sciences, le Louvre, la Grande Galerie de l'Evolution, le musée Grévin...** Dans le cadre du projet JO, ils ont aussi eu la chance de visiter **le Stade de France** ainsi que **l'exposition SPOT24** sur les sports urbains.



Tout était réuni pour faire de ce voyage **un souvenir inoubliable** ! La météo qui pour une fois a été clément, des guides compétents et très agréables ainsi qu'un programme riche et diversifié ont permis aux élèves de profiter pleinement des visites, d'acquérir de solides connaissances et de s'enrichir d'un point de vue culturel et personnel. Cette expérience unique leur a permis d'apprendre à vivre ensemble et de renforcer leurs liens mais aussi de vivre comme de vrais petits Parisiens avec notamment quelques déplacements en **métro**.



Les enfants et leurs enseignantes remercient vivement les municipalités de Moulins/Tardoire, de Vouthon, de Saint-Sornin et d'Orgedeuil ainsi que l'Association des parents d'élèves du RPI qui ont rendu ce voyage possible !

Le Chambon s'enflamme !



Ce vendredi 24 mai 2024 restera un jour historique pour les 600 enfants des écoles du secteur et le nombreux public venus célébrer le retour des Jeux Olympiques d'été en France en acclamant la Flamme Olympique de passage sur notre territoire.

Le Chambon, Centre de Plein Air de la Charente à Eymouthiers était le théâtre de cet évènement qui a mis en avant quatre relayeuses sources d'inspiration pour tous ces jeunes.



Agnès DEMPERAT, bénévole au service du monde sportif local, Soanne DODIER, jeune triathlète de haut niveau, Marie-Claire RESTOU, championne olympique de judo en 1992 originaire de Montbron et Bernadette CONSTANTIN, ancienne footballeuse internationale ont parcouru les 800 m de l'itinéraire ovationnées par la foule.



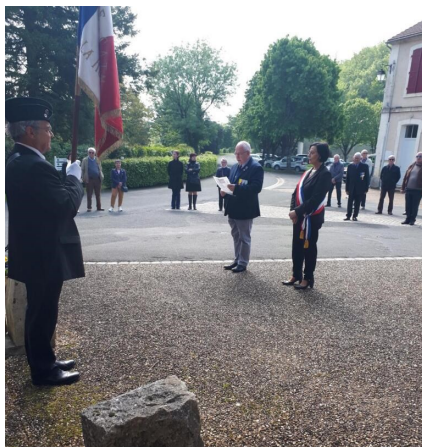
Les Anciens Combattants

En ce jour de commémoration de la capitulation de l'armée Allemande, les anciens combattants et prisonniers de guerre des associations de Moulins-sur-Tardoire (ACPG CATM TOE OPEX et UNC) se sont retrouvés aux monuments aux morts des sites de Rancogne et de Vilhonneur.

A cette occasion, il a été remis la médaille de la croix du combattant à Monsieur Philippe DAMPURE (UNC Rancogne).

Les personnes présentes ont déploré la faible participation de la population, que nous pouvons attribuer au fait que les gens ont profité d'avoir deux jours fériés consécutifs en semaine pour se retrouver en famille.

81 convives des associations de Moulins-sur-Tardoire, Pranzac et Chazelles se sont retrouvés pour partager un repas à la salle des fêtes de Pranzac.



Le Moulin de la Pierre

Manifestations à venir au Moulin de la Pierre :



- Journées Européennes du Patrimoine de Pays et des Moulins les 21,22 et 23 juin 2024.

Le moulin sera ouvert aux visiteurs de 10H à 17H.

- **Été Actif et Solidaire du 15 juillet au 16 août 2024**

-Activité sculpture tous les lundis après-midi de 14 à 17H

Pour plus de renseignements et vous inscrire vous pouvez contacter

Scarlett au 06 26 64 29 01 ou 05 45 21 47 85 ou par mail : famille@athoupie.fr

- Exposition: Clair-obscur des matières du 08 juillet au 31 août 2024

Six artistes sculpteurs exposent leur œuvres :

Rikson Zavare,	Dorothée Léoni,	Sofy Clavaud.
Jacob Diboum,	Goodson Mlera,	
Michel Mien,	Noah Tabo,	

Entrée libre de 14 à 18 H du dimanche au vendredi (Vendredi et Samedi sur réservation)

Contact le 05 45 23 68 81 ou par mail : pierreetsavoirfaire@gmail.com

Le vernissage de cette exposition se tiendra le mercredi 10 juillet 2024 à partir de 18H30

- **Journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre 2024.**

Le moulin sera ouvert aux visiteurs de 10 à 17 H.



Le Moulin de la Forge

Le Moulin de La Forge et les visiteurs locaux du mois de mai.



C'est entre deux averses de pluie que Françoise et Jean-Pierre ont accueilli les 62 visiteurs locaux.

" Nous avons commencé le mois de mai avec la visite organisée par L'Université de Pays de Sers. La section culturelle de l'association faisait suite à la conférence « les carrières de meules de moulin de l'antiquité au XIX^e siècle où elle avait reçu le conférencier Alain Belmont (conférencier/enseignant-chercheur et archéologue CNRS-LARHRA). Un petit groupe s'est donc formé autour des meules du moulin et a découvert comment le moulin de la Forge a évolué dans ses techniques de moutures à travers les siècles. Les meules

présentes au moulin ont été extraites de la célèbre carrière de Brie à la Ferté Sous Jouarre. (Célébrité liée à la qualité exceptionnelle des pierres).

Puis une heure de visite a marqué une longue pose pour le groupe de randonneurs confirmés de Saint-Sornin la semaine dernière. Découverte pour certains, redécouverte pour d'autres du moulin, de son environnement, son fonctionnement et l'occasion de glaner une farine de noisette !

Dimanche 19 mai, dans le cadre du programme de Val Sauvage se sont mélangés tout au long de la journée des visiteurs d'Agrès, de Feuillade, de Marillac ...des 4 coins de la Communauté de Communes ! Les portes du moulin entrebâillant, 23 personnes ont traversé le moulin, pour y voir d'un côté le jardin discipliné, de l'autre côté, le jardin sauvage. Chacun est reparti avec un brin de lamier à planter !"



Infos Pratiques

Obligation légale de débroussaillage **OLD**

Rappel le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque c'est à dire à tout propriétaire, ou ayant droit (locataire). Les travaux de débroussaillage doivent impérativement être terminés avant le **début de l'été**.

ATTENTION les végétaux coupés doivent être compostés, broyés ou déposés en déchetterie.

pour connaître, si votre propriété privée y est soumise ou non :

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage> ou flasher le QR Code ci contre



RAPPEL ARRETE PREFECTORAL DU 01/04/2022 . Sont strictement **INTERDITS** toute l'année :

- Brûlage des déchets verts ménagers (il est régulièrement la cause de propagation d'incendies)
- Brûlage des déchets verts municipaux ou d'entreprises
- Feux d'artifices sans autorisation préfectorale
- Lâcher de lanternes célestes
- Brûlage des pailles soumises à la PAC

RAPPEL : NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement ne sont autorisés qu'aux plages suivantes :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

En date du 29 avril 2022 Madame le Maire a pris un arrêté prescrivant la lutte contre les aboiements des chiens, consultable en mairie.

Mairie de Moulins-sur-Tardoire Horaire d'ouverture au public

Lundi de 9h00 à 17h00
Mardi de 9h00 à 18h00
Mercredi fermé
Jeudi de 9h00 à 18h00
vendredi de 9h00 à 18h00



aux heures d'ouverture
05 45 23 11 68



en dehors des heures d'ouverture
et cas d'urgence uniquement
07 84 68 39 12



Pour visiter
notre site flasher
ce QR Code

Nos déchetteries :

Montbron
Le Plantier
Tel : 05 45 70 28 30

La Rochefoucauld
ZI Olérat
Tel : 05 45 62 39 80

Lundi	9h - 12h / 14h - 18h	Lundi	9h - 12h / 14h - 18h
Mardi	9h - 12h / 14h - 18h	Mardi	9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi	14h - 18h	Mercredi	9h - 12h / 14h - 18h
Jeudi	Fermé	Jeudi	9h - 12h / 14h - 18h
Vendredi	9h - 12h / 14h - 18h	Vendredi	9h - 12h / 14h - 18h
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h	Samedi	9h - 12h / 14h - 18h
Dimanche	Fermé	Dimanche	Fermé

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Relais paroissial ; Pour tout évènement heureux ou douloureux survenant dans vos familles ou dans celles de vos proches, n'hésitez pas à contacter :

Prieuré Marie Médiatrice

7, faubourg Saint Maurice

16220 MONTBRON

tel : 05 45 70 71 82

Courriel : paroisse.santaugustin@dio16.fr

Presbytère de la Rochefoucauld

17, place Saint Cybard

16110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS

tel ; 05 45 63 01 24

Site internet : <https://paroisse-staugustin16.fr>